



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du Lundi 12 Juin 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°27 22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

FRANQUEVIELLE ES / ENT USB.R. F.C du 06.05.2023 – SD 4 – Poule D

Pour le club de BERAT FC

2 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 19.06.23

Motif : comportement déplacé envers officiel pendant la rencontre

5 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 19.06.23

Motif : comportement blessant /officiel hors rencontre + comportement déplacé manquements à l'éthique sportive, avoir demandé le retrait des cartons

Affaire n° 2 :

CORNEBARRIEU AO 2 / EAUNES LABARTHE FC 2 du 13.05.2023 – SD 4 – Poule A

Club d'EAUNES LABARTHE FC 2

1+9 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles

Motif : acte de brutalité/adversaire pendant la rencontre sur action de jeu, comportement excessif pendant et après la rencontre, sanction aggravée pour avoir refusé de quitter le terrain et retarder la reprise du jeu ainsi que son dossier disciplinaire

Affaire n° 3 :

RAMONVILLE US / BAGATELLE FC du 06.05.2023 – SD3 – Poule C

Pour le club de BAGATELLE FC

Match perdu à l'équipe, sans en reporter l'entier bénéfice à l'équipe de RAMONVILLE US

Motif : avoir fait officier un licencié mineur à la fonction d'assistant n'appartenant pas à son club

Art 200 des Règlement Généraux – Amende 100 €

Rappel à l'ordre au club pour la gestion de la FMI

Arbitre

Retenue des indemnités d'arbitrage pour absence non excusée à convocation.

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner